

6 juillet 1984 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, devant le Conseil régional du Puy-de-Dôme, le comité économique et social et les conseils généraux de la région, Clermont-Ferrand, vendredi 6 juillet 1984.

Messieurs,

- Messieurs les présidents,

- Mesdames et messieurs,

- Je vous remercie de vos paroles de bienvenue. Je suis heureux de me trouver face aux assemblées régionales, aux principales personnalités qui conduisent cette action dans les quatre départements d'Auvergne.

- J'ai déjà eu l'occasion de vous rencontrer dans le passé. J'ai pu dès hier soir approcher certains d'entre vous. C'est maintenant cependant, par le discours de M. le Président de région ` Maurice Pourchon ` et par mes réponses comme par votre présence que nous pouvons d'une façon solennelle enregistrer ce qui peut être fait, ce qui a été fait, ce qui reste à faire pour que la région Auvergne se développe.

- Je vous ai dit que c'était avec un grand plaisir. C'est vrai, j'ai trop longtemps vécu dans les assemblées élues, à tous les niveaux : municipal, départemental, régional, ainsi qu'au Parlement pour ne pas éprouver chaque fois comme une sorte de communication avec celles et ceux qui, comme moi, ont participé à cette action, ont pratiqué cette forme d'échange, ont travaillé pour une collectivité locale et nationale de leur mieux, chacun selon ses conceptions. J'ai toujours connu l'affrontement des idées, l'affrontement des programmes ou des projets, parfois l'affrontement des hommes bien que les différentes notions ne se recoupent pas toujours heureusement. Et puisque je suis devant les élus qui ont leur mot à dire, désormais plus qu'avant, pour la conduite de leurs affaires, profitons-en pour parler des choses qui vous concernent au-delà de vous-mêmes, vous l'avez bien compris.\

Les populations de l'Auvergne dans leur diversité, vous les avez décrites, il y a un moment, monsieur le Président. Il est vrai qu'étant allé hier du Cantal à la Haute-Loire, de la Haute-Loire au Puy-de-Dôme, avant cet après-midi de joindre l'Allier, la diversité saute aux yeux. Il y a à la fois l'Auvergne, la véritable Auvergne, celle que j'ai vue et puis il y a celle qui n'est pas tout à fait l'Auvergne. Ces distinctions modernes simplement par commodité ont rejoint la vieille province. Mais, malgré tout, une conscience commune s'est forgée. Celle qui vient de l'histoire.

- Elle est très ancienne, vous l'avez rappelée. C'est vrai que c'est avec Philippe Auguste que cela commence officiellement. Mais que de dates fameuses de notre histoire ont été ici-même des occasions, où se retrouve aujourd'hui la mémoire historique de Français, même si ce n'était pas encore tout à fait la France ou du moins le royaume de France. Je crois que dès le premier moment où l'unité française s'est constituée, il y a des moments fameux que nul n'ignore, que je n'aurai pas le mauvais goût de citer, pour ne pas répéter ce que chacun sait. Mais, enfin, depuis les premiers moments où serment fût prêté au premier chef gaulois de réaliser l'entente face à ce qui était l'envahisseur pour préserver le vieux fond de ce peuple, c'est quand même ici qu'on a pu marquer nos premières victoires. C'est tout à côté d'ici que fût prêchée la première croisade. Je ne dis pas ça comme un événement qui soit propre spécialement aux intérêts de la France,

mais qui marque que de ce vieux peuple surgissaient déjà des capacités d'énergie incroyables si l'on y imagine la dureté de l'entreprise, les sacrifices consentis, et puis, la conscience, peu à peu dégagée au travers des provinces comme l'Aquitaine : après tout Aurillac était en Aquitaine et le premier Pape français n'était pas très français, mais enfin il était quand même, comme moi, d'Aquitaine ! J'arrête ici la comparaison.

- Et nous nous sentons aujourd'hui très à l'aise dans nos accents, nos langages, nos dialectes. Il y en a qui résistent en ayant le sentiment que ces structures très anciennes tendent à disparaître. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut les sauvegarder, mais bien entendu sans nuire à ce qui fût un immense progrès de la fin du XIX^{ème} siècle, notamment avec l'école, c'est-à-dire la diffusion d'une langue - la nôtre - véhiculaire au point de départ, qui est devenue la langue de tous et sans laquelle nous serions hors d'état de préserver comme il convient l'unité politique. Et combien seraient écartés de l'accès aux responsabilités s'ils n'avaient été initiés par les premiers instituteurs de toute sorte à la culture de la langue française. L'Auvergne a produit beaucoup d'hommes et de femmes qui ont porté haut le français. Je n'établirai pas ici le palmarès des grands écrivains issus de vos départements. Parmi ceux que j'ai lus, il y en a un qui m'a toujours frappé parce qu'on ne lui a pas fait la place qu'il méritait mais cette place grandira. Je pense à Alexandre Vialatte. D'autres sont déjà installés dans l'histoire de la littérature française, dans l'histoire des sciences, dans l'histoire de la pensée philosophique et spirituelle.

- Bref, quand on parle de la diversité de l'Auvergne comprise selon ses limites actuelles, on doit constater que ses composantes s'assemblent de telle sorte qu'il existe un visage harmonieux, une réalité vivante, qui a triomphé précisément de ces disparités, de ces antagonismes pour forger une personnalité propre à cette région dans la personnalité française.

Je tenais à le dire parce que, responsable aujourd'hui de la France au premier chef avec vous, comme vous, mais au premier rang, il m'arrive souvent de réfléchir, de méditer à ce qu'est la France pour essayer de bien la comprendre même si sont nombreux ceux qui contestent, qui discutent les choix qui sont les nôtres. Nul ne doit jamais douter que ce qui anime mes décisions, c'est le désir de mieux connaître et de mieux comprendre un pays dont je suis, dont sont tous mes ancêtres sans exception depuis des siècles, nés pas loin d'ici et qui ne sont jamais sortis, jusqu'à l'époque moderne, de quatre provinces qui s'appelaient le Berry, d'où vient mon père, le Limousin, la Saintonge et le Poitou. Ils ne voyageaient pas beaucoup mes ancêtres, mais en revanche on peut penser qu'ils avaient le pied vraiment sur le sol et j'aurai l'ambition de rassembler la somme de ces expériences pour me sentir plus que jamais le représentant authentique de cette France-là. Je sais bien que la critique qui va souvent jusqu'à la caricature me représente parfois comme une sorte de rural à peine adapté à la vie des banlieues, des usines ou à la projection des sciences modernes.

- Leur bon sens issu de nos régions pourvoit à la besogne. Pas besoin d'avoir lu les derniers livres du structuralisme pour savoir à peu près de quoi on parle. Derrière ces questions de vocabulaire s'abritent bien des pensées dont le premier souci est de rester à l'abri de la compréhension. J'hérite, croyez-moi, d'une expérience qui remonte loin et c'est un amour qui n'est pas modéré de la France qui m'inspire.

- Alors votre région ? J'ai là un texte qui a été préparé, que j'ai corrigé, dont je vais vous donner connaissance, qui expose les principales dispositions qui visent dans la pratique le développement de votre région. Je vais naturellement vous en informer. Mais je pense que sont survenues depuis quelques années un certain nombre de décisions qui vont peser lourd pour l'épanouissement de l'Auvergne et des autres régions, bien entendu.

On a déjà assez parlé de la décentralisation. Ce n'est pas un beau mot, mais la chose est belle & belle parce que la responsabilité c'est ce que j'appelle toujours le stade supérieur de la liberté. On est libre. Les lois le disent. Il reste bien des contraintes qui tiennent aux relations sociales, à l'inégalité des fortunes et des conditions. Beaucoup de philosophes politiques se sont exprimés là-dessus, je ne m'y attarderai pas. Mais est-on vraiment libre si on n'est pas conscient ? Et est-on conscient si on n'est pas responsable ?

- A la base de la liberté, il y a aussi le savoir, la connaissance, mais si ce savoir et cette

connaissance ne peuvent s'exprimer face à la puissance, à toute la puissance des pouvoirs établis, à quoi cela sert-il ? Si cela sert à l'évolution et à l'affirmation de chaque individu, c'est le principal. Mais les individus vivent en collectivité. Il faut qu'ils puissent mettre en commun ce qu'ils ont acquis pour que cette collectivité à son tour disposant de pouvoirs assez étendus, puisse déterminer ce qui est bon pour elle. Et l'ayant déterminé, puisse dans de vastes domaines le décider sans avoir besoin de demander la permission, d'être autorisée sans être soumise, comme les sujets d'autrefois, au monarque que serait l'Etat. Que l'Etat remplisse sa fonction.

- Je sais que cela surprend souvent lorsque je dis que personnellement, je me méfie beaucoup de l'Etat. Ça les surprend beaucoup parce que à l'égard de beaucoup d'entre vous, j'incarne l'étatisation, ce monstre redoutable, pratiqué avec délectation par le Gouvernement précédent, cela s'appelait le dirigisme. Naturellement, tout à fait différent ! Mais non ! Toute l'histoire du royaume de France et toute l'histoire de la République naissante lorsqu'elle a débouché sur l'Empire, montrent que la démarche a été constante. Elle était peut-être nécessaire pour assurer l'unité du royaume, puis l'unité de la nation. Elle était peut-être nécessaire, mais tout a été centralisé. On connaît les grands noms. On dirait ceux de Richelieu, de Colbert ou bien de Robespierre, ou bien de Napoléon Bonaparte. Tous ont concouru à l'unité du pays, au risque de l'enfermer dans un corset rigide dont on a peine aujourd'hui à sortir.

- Seulement les choses ont changé. Je le disais tout à l'heure, il fallait bien que la France connût d'abord un langage commun. Je lisais récemment un ouvrage d'un chercheur américain : intéressant de voir comment se pose le regard étranger sur la vie intérieure de la France ! Il remarquait qu'en 1870, juste après la guerre avec la Prusse, dans le Languedoc - mais il y a une partie de l'Auvergne qui vient du Languedoc et une partie ou la majorité de votre langue qui vient de la Langue d'Oc & moi, je suis d'Oil, comme certains d'entre vous du côté de l'Allier, donc il remarquait, et c'était plus une étude qu'un livre de distraction, que 8 sur 10 des communes de toute la région qui va de Nice à Montpellier, 8 sur 10, ne parlaient pas français. Cette unité disais-je, elle a trouvé sa source là. Mais elle est récente, très récente et n'a détruit en quoi que ce soit l'extrême richesse de la diversité des langages et des cultures français.

- Parler de décentralisation avant que n'ait été réalisée cette unité-là, c'était imprudent pour ceux qui tenaient naturellement au corps physique de la France, à tous moments sollicitée par l'éclatement ou par les ambitions adverses.\

Aussi la décentralisation d'aujourd'hui correspond vraiment à l'évolution des temps, surtout avec la science, la technologie, la facilité des communications, qui ont modifié considérablement l'équilibre des forces. Un ministre de l'intérieur, chef de l'administration, il lui suffit de prendre son téléphone - et le téléphone lui-même a bien changé - pour être aussitôt en relation avec tout le dispositif des Commissaires de la République, et s'il a besoin de parler avec l'ensemble des Présidents de région, celui lui est très facile en quelques secondes.

- Naturellement, cela change toutes les données du problème administratif. Il faut se méfier de cette commodité qui pourrait accroître, à tout moment, l'emprise dominante de l'Etat central dans une époque où est beaucoup moins ressenti par le citoyen le besoin de cet Etat central en raison de son information, de ses connaissances et de son savoir, ainsi que de la rapidité de la communication, même en Auvergne, en dépit du discours très intéressant qui vient d'être tenu sur l'enclavement.

- Et je crois qu'à partir de là, on peut franchir l'étape décisive, c'est-à-dire créer la France des citoyens, des citoyens responsables. Tout le monde parle de liberté. On a bien raison. Les libertés sont toujours menacées, elles n'existent pas à l'état naturel. Que de fois l'ai-je répété, c'est une construction. Il faut conquérir les libertés, ensuite il faut les protéger. Mais, ce qui est vrai, c'est que la liberté de décider localement est une liberté qui participe désormais d'un phénomène civilisateur qui dépasse les limites de la France elle-même pour inspirer l'Europe, l'Europe des Dix en attendant que l'Europe toute entière puisse retrouver la signification historique et géographique à quoi elle est destinée. Je suis donc un partisan très résolu de cette responsabilité locale et régionale et m'adressant aux élus de l'Auvergne, j'ai le sentiment, pour en connaître beaucoup, qu'ils sont très représentatifs de la population. C'est même peut-être la représentation la plus adéquate, la plus exacte, la plus authentique. Les gens d'ici s'y reconnaissent à ce niveau

la plus adéquate, la plus exacte, la plus authentique. Les gens d'ici s'y reconnaissent à ce niveau qui est lui-même déjà fort élevé, même dans un village où l'élection, c'est un sacre, même s'il n'y a pas de droit divin car il y a le choix des gens qui vous connaissent, qui ne connaissent pas que des idées ou des doctrines, qui ne sont évidemment pas négligeables. Mais d'abord ils vous connaissent !

- C'est donc avec un grand respect que je m'adresse à vous pour traiter maintenant des problèmes pratiques dont je suis venu m'entretenir avec vous.\

Monsieur le président Pourchon, une large partie des réponses que vous attendez de moi, vous ont été déjà apportées par le contrat de plan Etat-région qui, comme vous le savez, a sélectionné quinze actions qui bénéficieront d'un financement conjoint et qui constitueront la partie privilégiée de l'ensemble des actions publiques pendant les cinq années de ce plan. Vous avez obtenu une très large majorité, je crois même l'unanimité, pour sa mise au point et pour son adoption et c'est, vous l'avez rappelé, dans cette salle qu'a été signé le premier contrat de France, le premier contrat régional.

- Je ne dis pas cela par simple souci d'évocation. J'attache, je vous l'ai dit, la plus grande importance à la réussite de la renaissance de la planification, dans le bon sens du terme. C'est le cas des contrats Etat-région. Il y a là une chance à saisir pour une organisation harmonieuse de notre développement économique. Je suis heureux de constater que sur la quasi totalité des régions, bien au-delà de la vôtre, quelle que soit leur connotation politique, majorité ou opposition, on a su s'entendre avec l'Etat afin d'unir les efforts en cette direction, preuve supplémentaire de la capacité des Français à se retrouver au-delà des passions partisans lorsqu'il s'agit de l'avenir de la France.\

Je voudrais évoquer quatre images : celles que j'ai choisies de découvrir et d'illustrer pendant mes deux journées d'Auvergne.

- La première, c'est celle que j'ai pu voir moi-même à l'exploitation agricole de Saint-Mamet, chez M. Bouges à quelques kilomètres d'Aurillac hier matin. C'est une exploitation petite, très bien menée à travers plusieurs générations, qui débouche sur une conception très moderne du monde agricole. Donc, une exploitation typique. J'y ai constaté l'effort des exploitants qui sont des producteurs de lait en zone de montagne, et tout à fait d'actualité. Ils ont su adapter leur production aux contraintes et aux réalités difficiles. Je ne m'attarderai pas sur ce problème, mais je dirai un mot quand même de la Communauté européenne dans un instant.

- Comme vous savez, après avoir été visité cette exploitation, je me suis rendu aux Haras d'Aurillac. J'y ai rencontré les organisations régionales agricoles. Je me suis exprimé selon ma conviction et dit ce que je pensais de l'avenir de l'agriculture française, et auvergnate en particulier, en insistant sur le fait que pour assurer les mutations essentielles et préserver la compétitivité française, il fallait accepter un certain nombre de risques.

- La Communauté européenne, j'en suis tout à fait partisan. J'ai voté tous les accords européens. En 1957, j'étais un partisan fervent du Marché commun agricole. C'était une bataille difficile et je suis extrêmement touché de voir aujourd'hui avec quel empressement ceux qui ne l'ont pas voté me reprocheraient de ne pas suffisamment réussir l'entreprise dont ils ne voulaient pas. Ce qui prouve qu'on peut changer d'opinion, ce qui est honorable, et même de devenir, c'est généralement le caractère des néophytes, des zéloteurs enthousiastes, même à retardement.

- Cette Communauté des Dix doit devenir, je l'espère, et je ne négligerai rien pour cela après avoir pris les précautions élémentaires pour un marché loyal, la Communauté des Douze. Elle a décidé en effet de limiter la production laitière. Je pose aux agriculteurs et j'ai posé partout, y compris à ses dirigeants nationaux, la question suivante : est-ce que vous voulez de l'Europe ou est-ce que vous ne la voulez pas ? Si vous ne la voulez pas, vous êtes logiques. Si vous en voulez, on est Dix. On est Dix, il faut l'accord des Dix. Et oui, parce qu'il y a eu une évolution de la Communauté, une mauvaise évolution. On s'est éloigné des dispositions du Traité de Rome qui fixaient la possibilité de voter à l'unanimité dans des cas très stricts de préservation des souverainetés nationales. Et c'est à la demande de la France dans les années 60, que cette loi a été rompue et que l'on a adopté un compromis, dit compromis de Luxembourg qui, en fait, contraint à l'unanimité dans les dispositions qui ne le méritent pas, ce qui bloque le système. A la

diète de Pologne, rappelez-vous, il fallait que tous les députés de Pologne votassent à l'unanimité les lois. Vous imaginez si cela était comme cela en France ! Heureusement qu'il y a une majorité ! Mais en demander davantage donnerait vraiment le champ un peu trop libre à ceux qui n'aiment pas les majorités. L'Europe a fait cela à la demande de la France. La France a eu beaucoup d'initiatives dans cette Europe. C'est très bien.\

C'est la France qui a inventé les montants compensatoires en 1969. Faut-il dire bravo à ce qu'ils ont fait ? Je n'en sais rien. Enfin, c'est eux qui l'ont fait £ à charge aux successeurs de se débrouiller avec, bien entendu sous la critique des auteurs.

- C'est la France qui a pris l'initiative, qui a accepté dans des conditions que je pourrais narrer, de signer les accords Gatt, qui sont l'accord commercial qui lie un grand nombre de puissances du monde occidental plus quelques autres, à l'Extrême-Orient, et qui implique que ne seront pas soumis à des taxes les produits américains de substitution de céréales, le soja, notamment, qui alimentent le bétail, surtout celui des usines à lait du nord de l'Europe. Elles pourront concurrencer victorieusement les productions européennes et notamment les productions françaises. C'est vrai que les gouvernements français ont donné leur signature engageant la France, il y a bien longtemps. J'assume l'héritage comme je le peux en essayant de le changer, mais en respectant la signature de la France.

- Voilà bien des initiatives qui ont marqué les temps passés et avec lesquelles le gouvernement que j'ai constitué doit faire comme il peut, c'est-à-dire obtenir à l'unanimité des partenaires de l'Europe leur accord pour renégocier avec les Américains, en particulier l'accord des Hollandais et des Allemands qui en profitent - il n'est pas facile d'obtenir l'accord de quelqu'un qui profite et pour lui demander de renoncer à son avantage £ c'est eux qui doivent signer pour accepter la disparition des montants compensatoires. Cela a demandé plus de six mois. C'est vrai que mes prédécesseurs avaient signé en moins de cinq minutes. Cela n'a pas été très facile de m'en défaire £ on y arrive.\

J'ai expliqué tout cela aux dirigeants agricoles : ils le savaient sans doute. Mais je ne voudrais pas me répéter. La Communauté a décidé de réduire la production laitière. Pourquoi ? Parce que la Communauté n'a plus d'argent. Il lui manque 2 milliards 500 millions d'écus, à peu près autant de dollars, cela représente de l'argent et il lui faut payer, pour les produits laitiers, le stockage de ce qui n'est pas consommé : 85 millions de tonnes de consommation pour 105 millions de tonnes de production. 20 millions achetés puisque ce sont les prix garantis, puis stockés puisqu'ils ne sont pas vendus à l'extérieur ou rarement exportés. Chaque année, il n'y a même plus moyen de stocker. Cela coûte très cher, chaque kilo coûte très cher. Alors chaque tonne, naturellement.. Et combien y a-t-il de tonnes de beurre stockées en France ? Chaque jour, chaque mois, chaque année ? Par centaines de tonnes, par milliers de tonnes et l'on finit avec des millions de tonnes.

- Un certain nombre de pays disaient, et notamment la Grande-Bretagne qui ne manquait pas de responsabilités dans l'affaire au demeurant : moi, je ne veux plus payer tant qu'on ne m'aura pas payé - ce qui ne leur est pas dû d'ailleurs. Voilà le problème. Je ne sais pas comment vous feriez à ma place. Naturellement, j'aperçois à la lecture des autres, qu'ils sont beaucoup plus malins. Mais enfin, je m'adresse à des Auvergnats, qui savent de quoi on parle. Qu'est-ce qu'il faut faire ? 105 ou 85 ? Et moi je l'ai dit aux agriculteurs. Je n'hésite pas à leur dire £ si vous croyez que je vais me gêner à l'égard de quiconque, pour essayer de dissimuler les rudes réalités. Vous ne pouvez pas, d'une part vous réclamer du marché libre, dès lors que si vous aviez le marché libre, avec la production de 105 millions de tonnes et la consommation de 85, ce serait la ruine générale. Vous ne vendriez pas vos produits. Ce serait une faillite totale de toutes les productions laitières, en tout cas en France, puisque nous ne disposons pas de ces fameuses usines hors sol, dont disposent la Hollande et la Grande-Bretagne £ je veux parler des industriels de l'agriculture, qui n'ont plus rien à voir avec l'agriculture telle que le Traité de Rome l'a prévue, reposant sur le maintien au sol de l'exploitation familiale agricole.

- Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ? Il a été décidé de contenir la production et même, dans certains cas, de la réduire. Je l'ai répété hier aux agriculteurs que je rencontrais à Aurillac : vous ne

pouvez pas demander la garantie de vos prix et la vente de votre production à des prix établis d'une façon communautaire, et en même temps produire n'importe quelle quantité. C'est vrai aujourd'hui pour le lait, ce sera vrai demain pour le vin, ce sera vrai pour beaucoup d'autres productions, pour les huiles végétales. Quand serait-il concevable que l'on puisse produire dès lors que la collectivité achète sans tenir compte des lois du marché. Les productions doivent être étudiées au plus près des besoins. Sans quoi c'est un contre-sens économique énorme qui n'est pas supportable.\

Vous ne voulez pas que la Communauté se casse. La Communauté a contribué pour une large part à la prospérité des agriculteurs européens. La France en a acquis d'immenses biens dans nos productions agro-alimentaires. C'est grâce au Marché commun que l'Allemagne et que la Grande-Bretagne se sont bâti une agriculture moderne. C'est ce que je disais récemment à Mme Thatcher.

- Il faut donc que l'on sache bien que le problème se pose comme cela. C'est malheureux, naturellement, pour les plus jeunes ou pour les hommes d'âge mûr, adultes, qui ont fait des plans pour moderniser leur exploitation vers une production accrue, ce qui est tout à fait normal. On a l'air de leur dire tout d'un coup : arrêtez donc votre effort qui mérite tant d'éloges. Il faut alors traiter le problème autrement. Il faut penser qu'il y a beaucoup de producteurs qui peuvent s'écarter de cette production en recevant des aides correspondantes. Ceux qui restent retrouvent alors un volant de production plus ou moins égal, sinon supérieur à ceux dont ils disposaient hier. Je ne sais pas si ce que je vous dis est clair. Nous avons pris la décision d'aider ceux qui, à partir de 55 ans, exploitants, accepteraient de partir ou du moins de cesser la production. Certains pendant dix ans, de 55 à 65 ans, recevront 32000 francs par an, pour peu d'ailleurs que ces sommes ne soient pas revalorisées dans les années qui viennent.

- En quelques jours, il y a eu des milliers et des milliers de demandes. A l'heure actuelle, c'est une information que je vous donne, nous sommes en mesure de compenser, dès maintenant, en juillet et août, la perte de production décidée à Bruxelles. Ce qui veut dire que tous les autres, dont les jeunes, vont pouvoir produire tout autant et aller jusqu'aux 200000 kilos. Le très remarquable agriculteur que j'ai vu hier à Saint-Mamet, produit déjà 180000. Et c'est déjà très réussi. Il peut encore continuer et aller plus loin. Son fils qui travaille avec lui va pouvoir continuer.

- La situation n'est donc pas sombre. Mais naturellement ceci est à la condition de dégager une partie des producteurs. La difficulté, ce sont les crédits, car on arrive au bout. Et il y a un tel afflux de demandes que les guichets risquent de fermer. Mais j'ai donné l'autorisation de continuer à servir les guichets, ce qui veut dire qu'il va falloir trouver quelques 150 millions pour pouvoir continuer d'alimenter les demandes. Naturellement, ces millions, ce n'est pas moi qui les apporterai. Je ne les ai pas. Ce sera à vous, mesdames et messieurs, de le faire en tant que contribuables, ce qui veut dire que finalement on revient toujours du même côté.\

Ceci m'a finalement poussé, vous le savez, il y a quelques temps, à demander la réduction des prélèvements obligatoires. Je sais bien, me dit-on, qu'il y a besoin de faire ceci, il y a besoin de faire cela, à condition que nous ayons la richesse correspondante. On ne peut distribuer que ce que l'on a. Mais, pour produire davantage, et donc être plus riche, il faut éviter que la productivité française soit trop étouffée par les charges. Le seul fait de restituer à l'initiative un peu plus de chance, un peu plus de champ, doit permettre la création de plus de richesses, donc une meilleure distribution. Et, je crois que, au-delà d'un certain chiffre, que j'avais estimé à 42 % du produit national brut, trop d'impôts signifie : pas d'impôts. Quand je disais 42 %, il s'agissait naturellement des impôts et des charges sociales. Or, nous en sommes à 44,2 %. En 1981, j'ai hérité de 42,7 %. Certains avaient pensé que la France serait socialiste à partir de 36 %. A 45, ce n'est même pas le cas et je ne pense pas qu'il soit désirable de la rendre socialiste de cette façon du moins, c'est-à-dire en arrivant à combien, à 55, 100 %, pourquoi pas ...

- Je refuse une collectivisation de ce genre. Ce n'est pas du tout notre genre. Ce serait même tout à fait détestable. Il faut même réduire, patiemment, car on ne peut pas d'un seul coup "renverser la vapeur" sans nuire à des intérêts tout à fait légitimes. Mais, je vais donner des instructions au gouvernement pour qu'il recherche équitablement les milliards qu'il faut, du côté des économies

gouvernement pour qu'il recueille équitablement les milliards qu'il faut, du côté des économies naturellement £ pour que l'on retrouve une réduction des impôts, sur les charges des entreprises et sur les charges des ménages, d'une façon à peu près équilibrée. Et de même, pour la sécurité sociale, les charges sociales devront être réduites. On y arrivera. Un immense doute s'est répandu sur la capacité d'obtenir cette réduction. Mais, je vous le dis, ce sera fait dès cet été, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale et le Sénat le votent.\

Eh bien, c'est dans la mesure où la France saura à la fois se donner assez d'air libre, pour que sa richesse s'accroisse dans une conception unitaire de la France, avec de larges possibilités de décision locale, tout étant lié dans le plan, que nous parviendrons à vaincre les difficultés que nous connaissons aujourd'hui. Et c'est cette France, à l'intérieur de cette Europe qui tend à s'élargir, qui pourra garantir à nos agriculteurs - j'y reviens - des possibilités que je crois immenses. C'est donc dommage de voir de quelle façon la Communauté européenne néglige ses atouts à l'exportation par exemple. Bien entendu, elle est aussi contrebattue par les exportations américaines chez nous, c'est-à-dire pas les importations que nous devons recevoir. Et, de ce point de vue, nous subissons une forme d'impérialisme proprement insupportable. Mais c'est à nous de nous en défendre par des productions plus équilibrées. Je crois le champ très vaste et nous allons l'explorer.\

Dès maintenant, pour la viande, par exemple, les dispositions prises sur le lait vont aboutir à un abattage, qui va alourdir un marché de la viande déjà extrêmement fragile pendant une période de deux ans. Il est donc absolument indispensable que la Communauté européenne prenne des dispositions cet été. Personnellement, je suis tout à fait anti-protectionniste. Mais je crois qu'en certaines circonstances, les clauses de sauvegarde peuvent être nécessaires. C'est le cas lorsque la Communauté, je ne parle pas de la France, devrait pour un temps tout à fait limité et d'une façon très temporaire, veiller à ne pas se laisser envahir par les importations, donc par les marchandises de viande venant de l'extérieur, seulement pour assurer la soudure. Et ensuite à la compétition toutes ses chances.

- Je voudrais dire encore aux agriculteurs que certaines dispositions vont être prises, indépendamment de ces aides, dont je viens de parler. Il devra être tenu compte des calamités naturelles £ les dispositions ont été prises pour étendre la législation dans ce domaine. Des départements comme le Cantal n'ont pas de chance car, on a choisi une année de référence sur trois. Eux, ils ont eu des calamités chaque année, surtout en 1982 et en 1983. Et, comme je le disais hier, à Aurillac - je ne voudrais pas trop me répéter - j'exclus naturellement de ces calamités le changement de majorité de 1981 ! Je pense qu'il y a déjà assez à faire comme cela avec la pluie, le soleil, les insectes, les maladies, le phylloxéra, vous l'avez rappelé ! Il y a toujours un phylloxéra qui court quelque part .. Je pense qu'il faudrait fixer aux laiteries les quantités de lait qu'elles pourront collecter. C'est en tout cas l'intention que je vais communiquer au gouvernement et que j'ai exprimé hier devant le ministre de l'agriculture `Michel Rocard`. "On va libérer des quotas", c'est un langage un petit peu technocratique. Comment faire pour s'expliquer en bon français ? Le langage technocratique, c'est du charabia.

- Je veux dire tout simplement les quantités - dans ce cas-là on dirait plutôt les quantas, mais enfin on ne va pas traduire le latin. On ne peut pas produire plus. Du moment que nous allons pouvoir, grâce à ces aides, vivement sollicitées par les agriculteurs, dégager une capacité de production pour ceux qui restent sur le sol, c'est-à-dire pour l'immense majorité, une des difficultés que vous percevez certainement, c'est que cette capacité nouvelle de production récupérée grâce au départ ou à l'arrêt de production de tous ces agriculteurs d'un certain âge, 55 ans, c'est vieux ? Moi, j'en ai 67, naturellement je deviens très modéré dans mon appréciation des choses. Si donc ce supplément de production qui va devenir possible pour la France va indifféremment partout, à ce moment-là on va avoir une grande difficulté car, dans les régions qui vivent de la production laitière, le quota ne reviendra pas. Il y a donc un problème d'ajustement extrêmement difficile qu'il faut établir en accord avec la profession. Et naturellement c'est un peu difficile de résister aux besoins d'égalisation, sans tenir compte du fait qu'il y a des besoins plus ressentis ici que là. Parce qu'il y a des régions où la production laitière ne peut pas être transférée sur d'autres productions : c'est le cas du Cantal, peut-être une partie de la Haute-

Loire. Comme sur le plan européen, c'est le cas de l'Irlande. Enfin, vous avez parfaitement compris. C'est dans ce sens que nous allons nous diriger.\

J'ai parlé de la viande bovine. L'agriculture de montagne, j'en ai peu parlé. C'est M. le secrétaire d'Etat, M. Souchon, qui a fait adopter le vote de la loi "Montagne", qui donne quand même quelques nouveaux moyens d'action et je peux dire que l'indemnité spéciale "Montagne", qui compense les handicaps que connaissent les éleveurs, doit être revalorisée. Et la notion de montagne a été heureusement établie. Elle est chaque jour contrebattue, puisque l'autre jour j'entendais, dans une conférence internationale, M. le ministre des finances de l'Allemagne fédérale, estimer que la montagne commençait dans sa région de Schleswig-Holstein dont la hauteur moyenne doit être de un mètre au-dessus du niveau de la mer... Vous voyez, l'agriculture, spécialement celles des zones défavorisées, n'est pas abandonnée, comme certains le prétendent ! Mais elle n'est pas à l'abri des difficultés. Nous avons fait ce que nous devons faire pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Je ne répondrai pas à toutes les critiques. Que serait la France si l'on cessait d'alimenter la critique ? Mais il n'y a rien à craindre de ce point de vue-là, nous continuerons notre action. J'indique simplement quelques mesures précises auxquelles vous pourrez réfléchir.\

La deuxième image : je l'ai trouvée en allant à Chaspinhac dans la Haute-Loire. Il est très frappant de voir les jeunes dans ce centre de loisirs et d'initiation, très remarquable réalisation. Cela prouve tout simplement que lorsque l'on sait s'organiser et s'unir, on aboutit à de bons résultats pour les activités d'éveil des tout-jeunes. Je vous assure, c'est enthousiasmant. Certains d'entre vous le reconnaissent fort bien, je ne leur apprends donc rien non plus. C'est une grande capacité de ce département de Haute-Loire et de la région que de développer l'épanouissement des enfants dans ces régions qui sont belles, où l'air est sain, à une bonne altitude. Il y a beaucoup d'activités de nature. On apprend ce que c'est que la géologie, le végétal, l'animal, enfin, le milieu naturel, en même temps que l'on rappelle certains vieux métiers. On peut y voir des petits enfants de 8 et 9 ans chercher à imiter - certains avec succès - les vieilles techniques de la dentelle. Naturellement, ce n'est pas cela qui va résoudre le problème qui est posé par l'évolution des technologies, mais c'est en même temps un retour à des traditions qui sont une culture, plus qu'un métier. Il faut faire attention à préserver cela autant qu'on le peut.

- Voici c'est un lieu très intéressant. Mais d'où viennent ces enfants ? On m'a dit : ils viennent indifféremment du public et du privé. Très bien. C'est déjà remarquable en Haute-Loire... Il s'agissait d'un établissement laïc et il recevait les uns et les autres. Heureusement d'ailleurs ! C'est la moindre des choses, c'est cela la vraie laïcité. On ne sentait aucune distinction entre ces enfants qui ont bien le droit, comme leur temps, de croire en ce qu'ils veulent, de faire leur choix, ce que n'atteint aucunement un projet de loi injustement décrié.\

Une troisième image c'est celle que je vais découvrir au Centre de Recherches et d'Essais Michelin. C'est quand même une très grande réussite industrielle que cette manufacture, très représentative de ce que les Auvergnats sont capables de faire ! Je crois que cela représente 15 % du marché mondial. C'est un grand renom. Alors moi cela m'intéresse de visiter le centre de Ladoux pour marquer l'importance que j'attache aux activités de recherches et d'innovations qui sont au coeur, mesdames et messieurs, du processus de modernisation industrielle, de conquête des marchés extérieurs sans lesquels nous ne pouvons rien. Bien entendu, cela commence avec la formation des hommes. Tout commence par là. Songez que nous formons encore des jeunes gens à des disciplines technologiques qui ont déjà disparues.

- Oh, je sais que toutes les adaptations sont lentes, il ne faut pas non plus porter la critique plus qu'il ne faut, mais il faut les accélérer. M'étant intéressé comme Maire de Château-Chinon à un nouvel établissement, un lycée d'enseignement professionnel, je me suis aperçu à quel point il m'était facile d'obtenir des disciplines de secrétariat ou d'hôtellerie et à quel point il m'était impossible - enfin jusqu'à une époque récente - d'obtenir une section d'informatique. Il faut s'y mettre.\

Je veux aussi que cela porte effet sur les PMI, puisque nous parlons de l'industrie pour l'instant. Dans les dossiers que j'ai préparés pour mon voyage, j'ai l'exemple de nombreuses entreprises

qui auraient valu le déplacement. Dans les domaines variés, mécanique, équipement automobile, matériel chirurgical, produits pharmaceutiques, que sais-je encore ! Je suis déjà venu en voir dans certaines petites villes d'Auvergne. Il faut beaucoup compter sur ce tissu parce que c'est là que l'on trouve le plus de créations d'emplois possibles. Et savez-vous que c'est là aussi que l'on trouve le plus de moyens nouveaux d'exportations ? Mme Cresson me disait les derniers chiffres : c'est de la somme des efforts des petites et moyennes entreprises ou industries que la France peut tirer le meilleur de son exportation. Quand je dis "le meilleur", je ne parle pas sur le -plan de la qualité. Je veux parler du renouvellement et de l'accroissement des marchés à la condition que ces entreprises disposent du moyen de le faire. Naturellement, elles ne peuvent pas entretenir des voyageurs qui feront le tour du monde, elles ne disposent pas toujours des crédits. Il faut associer tout cela et de ce point de vue, les régions peuvent être très utiles en créant les institutions qui permettront de soutenir, en les associant, les petites et moyennes entreprises dans leur conquête du monde extérieur.\

En créant une antenne régionale de l'Agence pour le développement de la production automatisée, vous prenez votre destin en main et cela correspond à la volonté du gouvernement. D'ailleurs pendant que je m'exprime, je sais que cette séance de travail est transmise dans 11 salles de votre région. Cela s'appelle comme vous le savez de la vidéo-transmission. C'est quand même un signe supplémentaire que des paris pour la modernisation peuvent et doivent réussir, spécialement dans le domaine de la communication entre les hommes. Expérience d'autant plus exemplaire qu'elle permet d'irriguer les zones rurales, ce que les réseaux câblés ne pourront pas faire d'ici longtemps. Alors je suis heureux de saluer en direct celles et ceux qui en cet instant m'écoutent comme ils ont écouté votre Président dans toute l'Auvergne.\

Quatrième image : c'est également pour cet après-midi quand je visiterai l'Institut universitaire de technologie de Montluçon où me relie au-delà de moi-même bien des souvenirs familiaux.

J'aurai l'occasion de présider une réunion de travail sur le pôle de conversion. Vous savez ce que c'est que les pôles de conversion et nous en parlerons utilement sur place. Mais si nous avons choisi d'organiser cette réunion dans un IUT, ce n'est pas par hasard.

- D'abord une remarque préliminaire : quel dommage qu'il n'y ait pas davantage d'IUT répartis dans la plupart des capitales vivantes de province. Dans plusieurs départements on souffre beaucoup de ne pas disposer de cette structure qui permettrait d'abord de former les jeunes à des disciplines supérieures là où ils vivent, et donc, ensuite de les garder. Car si des jeunes gens s'en vont lorsqu'ils ont 18, 19, 20 ans, 21 ans, âge auquel ils se marient, ils trouvent des emplois, cela vide naturellement les régions qui, ne disposant pas de ces structures, sont obligées de prêter et, finalement, de donner leurs enfants aux régions voisines. Je ne dis pas cela pour Clermont-Ferrand qui a plutôt tendance à nous absorber mais pour l'ensemble de l'Auvergne comme de la Bourgogne, comme la région du Berry qui naturellement souffrent de ce manque d'équipement.

- L'organisation de cette réunion dans l'IUT a pour objet de souligner que rien de sérieux, rien de durable ne se fera hors de la formation sur laquelle j'insistais il y a quelques instants, de la formation des jeunes aux métiers d'avenir. C'est en effet à une politique de modernisation de l'entreprise que nous avons donné une priorité, priorité parfois cruelle parce qu'il faut bien choisir là où se trouve la compétition de demain si l'on veut que la France vive, qu'elle s'enrichisse et que finalement les emplois se créent, et non pas en entretenant artificiellement ce qui n'est pas capable de survivre.

- Bien entendu, il faut modérer ce jugement en disant qu'il n'y a pas de secteur condamné. Il n'y a pas des entreprises condamnées, mais dans chaque secteur une insuffisance de technologies modernes. C'est vrai de l'automobile, c'est vrai du textile, c'est vrai de la mécanique, c'est vrai dans chacun de ces secteurs. Les technologies modernes peuvent transformer considérablement le devenir de ces secteurs qui peuvent et doivent vivre si l'on s'en occupe à temps. Le textile moi, quand je l'ai eu en charge, je me suis rendu compte que c'était fini. Sans le plan de M. Pierre Dreyfus, on ne parlerait plus de l'industrie textile en France mais il a fallu malheureusement sacrifier ce qui était déjà pratiquement perdu.\

Deuxième étape à Montluçon les conséquences sur l'emploi de la mise en défaut de billes de Dupon

Pour atténuer à Montluçon les conséquences sur l'emploi de la mise en dépôt de Brian de Donio - dossier sur lequel j'ai été régulièrement informé - vous savez que le gouvernement a accepté l'offre de reprise d'un groupe japonais. C'est un bon exemple de coopération entre plusieurs pays. Il faut faire attention naturellement à ce que cela ne se produise pas au détriment des industries nées de la région. Il y a là une harmonisation difficile à faire mais qui n'en est pas moins nécessaire.

- Toute une série d'investissements seront faits, nous en parlerons, notamment le fonds spécial "Grands travaux". L'IUT de Montluçon apportera sa contribution, apporte déjà cette difficile - entreprise de conversion par des diplômés. Son succès vient, je crois, de son contact permanent avec un vaste réseau d'industriels et en particulier avec l'ensemble des entreprises de la région de Montluçon. C'est bien l'exemple d'une sorte de transfert des technologies vers les PME et les PMI que j'évoquais il y a un instant pour que soit assuré ce transfert dans de bonnes conditions. Songeons à l'Université de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand 2 en particulier qui assure un important soutien scientifique à cet IUT dont nous parlons qui, lui, est éloigné de la capitale régionale. Les laboratoires de Clermont-Ferrand apportent un appui très important aux disciplines enseignées à Montluçon. L'achat de la première machine outil à commandes numériques pour le département de génie mécanique et productique remonte à 1969. Mais depuis lors, de nombreux matériels modernes ont été acquis à l'aide de différents organismes jusqu'à l'équipement d'un site de conception assisté par ordinateur `CAO` qui fait de l'IUT le seul établissement français à disposer d'un tel système.

- C'est avec plaisir que j'annonce à toute la région - pas simplement aux Montluçonnais, vous êtes solidaires - que le gouvernement va créer un quatrième département à l'IUT dans une spécialité porteuse d'avenir, le génie thermique. Cette décision je pense est attendue. Elle est acquise mais elle dépassera les limites de Montluçon pour servir l'ensemble de la région. Elle s'inscrit dans un ensemble de mesures pour le pôle de conversion. Investir et former, former et investir voici deux termes indissociables dans l'ensemble de vos villes et de vos départements mesdames et messieurs. Engagez-vous dans cette action.\

Vous avez beaucoup parlé, j'en terminerai avec cela, de l'enclavement de votre région. Croyez-moi mesdames et messieurs, l'enclavement de l'Auvergne n'a pas commencé en 1981, au mois de mai. Il me semble avoir déjà aperçu que c'était une région dont l'accès, ce qui contribue à sa beauté d'ailleurs, n'est pas des plus aisés et ce n'est pas très facile de raboter les volcans mais il faut le faire quand même. Je ne veux pas dire raboter, gardons-les, enfin endormis. Mais il faut trouver des issues, des passages. Ce désenclavement par la route, il me semble bien que la route et le fer c'est la première priorité du contrat de plan. Bon, alors allons y.

- Des infrastructures sont nécessaires. Il faut vaincre la géographie tout en la respectant, un beau programme. Le massif central, il porte bien son nom, c'est un obstacle naturel pour ce genre de chose. Alors ou bien il faut le traverser, ou bien il faut le contourner. On l'a longtemps contourné. Naturellement c'est plus facile de passer par les vallées. J'ai vécu cela moi comme représentant du Morvan. La vallée de la Saône, du Rhône, la vallée de la Seine, la vallée de la Loire, résultat : plus personne ne passait dans ce pays ! Personne n'était jamais passé sauf quelques conquérants de temps à autre !

- Comment faire ? Cela coûte plus cher qu'autre chose, vaincre la géographie intelligemment. Mais enfin le 9ème Plan et votre contrat Etat-région répond pour une bonne part à cette question. Aller vers Paris vous l'avez dit : améliorer les liaisons mais aussi vers le Sud, mais aussi vers l'Ouest : vers l'Est cela s'améliore. Je vous confirme que la réalisation de l'autoroute Orléans-Bourges-Clermont constitue la première priorité du programme autoroutier du 9ème Plan qui devrait voir pour l'essentiel donc son achèvement, que la desserte autoroutière de Montluçon sera engagée dès la fin de cette année et que l'Etat apportera une aide de 20 % pour Clermont-Montmarault qui devrait être achevée en 1987, que le schéma directeur des autoroutes a classé la liaison Clermont-Ferrand-Montpellier en voies à caractéristiques autoroutières pour bien montrer qu'un nouveau grand axe Nord-Sud à destination de l'Espagne est en train de se dessiner pour que vous ne soyez plus tenus à l'écart des grands axes de circulation.

- Dans ce -cadre du plan routier, l'aménagement de la liaison entre Figeac et Aurillac, je pense en

particulier à cette côte dont on me parle souvent - je vis dans sa familiarité depuis hier matin - qui s'appelle la côte des Estresses, je sais qu'elle figure au contrat de plan, que l'enquête d'utilité publique va être engagée dès cette automne et si la région proposait que l'ensemble des travaux soit engagé durant le 9ème Plan, l'Etat, sur le -plan financier, apporterait sa contribution.

- Enfin et en prévision de l'arrivée de l'autoroute, le contournement Nord de Montluçon sera mis en chantier dès cette année. Le désenclavement ferroviaire doit suivre ou accompagner cet effort et vous ne serez pas étonnés si je vous répète que j'attache une grande importance à l'électrification de la ligne Paris-Nevers-Clermont-Ferrand pour qu'elle soit achevée avant 1980. Des investissements ont commencé par la partie Sud entre Nevers et Clermont. Il faut bien penser à diversifier les moyens de communication : puisque l'autoroute passe par ici, l'électrification passe par là, l'ensemble des départements sont servis même s'ils ne sont pas tous Auvergnats.\

L'un de nos plus illustres écrivains régionaux, je citai son nom - en tout cas il me touche plus indépendamment de quelques autres - Vialatte, disait de l'Auvergne : "elle est un meuble pauvre que la France a relégué longtemps dans sa mansarde, elle s'y est imprégnée d'une odeur de grenier, vieux temps, de rêves, de bois de sapins qu'elle sent quand on l'a trouvée et qu'on ne la cherche plus.

- Même si c'est vrai pour une part, ressenti par un écrivain qui était aussi un poète, cela l'est de moins en moins. Protégeons ce passé, mais allons carrément et hardiment vers l'avenir. Je connais parmi vous beaucoup de femmes et d'hommes qui ont cette hardiesse de l'esprit qui commande la hardiesse de l'action.

- Eh bien, je dirai : vive cette Auvergne-là, celle qui reste fidèle à ces traditions et celle qui sait les transgresser pour supporter la compétition française et mondiale !

- Mesdames et messieurs, j'ai cherché à vous parler du fond du coeur. Je vous ai rappelé quelques dispositions pratiques qu'il était nécessaire que vous connaissiez, le travail continue, je n'ai rien d'autre à dire sinon pour vous remercier une fois de plus,

- Vive l'Auvergne,

- Vive la République,

- Vive la France.\